

ment leur Union par ce contrat individuel qu'on faisait signer à chaque employé, en ignorant tout à fait l'Union, les leaders ouvriers réclamèrent alors l'arbitrage que refusaient leurs confrères des chemins de fer. Ce fut au tour du capital à récuser le tribunal. En vain la Commission des services publics s'offrit-elle comme intermédiaire, les patrons furent inflexibles. Ils alléguèrent, non sans raison en vérité, que ce serait une injustice envers les milliers d'employés qui avaient déjà signé le contrat individuel. Ils ne rejetaient pas, eux, l'arbitrage en principe, mais répondaient par une fin de non lieu. Afin de leur forcer la main, on sait les efforts que firent alors les chefs de l'Union pour entraîner dans une grève de sympathie toutes les autres associations ouvrières de New-York, soit plus de 800,000 hommes.

C'était la paralysie complète de toutes les industries, l'arrêt de la vie publique, la famine menaçant des millions de citoyens.

"Affamons le public, cela lui fera du bien !" disait cyniquement un des leaders ouvriers. Le bel esprit civique que cela révèle !

Devant l'imminence du danger, l'État et la municipalité se montraient impuissants. La métropole américaine vécut l'heure la plus critique peut-être de son histoire.

Les autres unions ouvrières, heureusement, furent ici raisonnables et refusèrent la grève de solidarité.

Le désastre était conjuré pour cette fois, mais qui ne voit combien précaire est l'état d'une société ainsi constituée ? Une ville telle que New-York a dû en cette circonstance son salut, non pas à l'ordre organisé, non pas à l'autorité fermement établie d'un gouvernement, non pas aux institutions sages et respectées d'une nation, mais bien à la discrétion aléatoire, aux bonnes dispositions si changeantes, hélas ! d'organisations dont la raison d'être est la lutte de classes.

L'État, dont c'est le premier devoir de veiller à l'ordre et à la prospérité de la nation, ne peut donc se désintéresser de ces associations et les surveiller de trop près. Il faut que le capital et le travail, nécessaires tous deux, puissent obtenir justice sans que la vie ou les biens des citoyens soient mis en péril. S'il lui faut à certains moments user de rigueur, qu'il agisse sans faiblesse. Cette faiblesse ne profiterait qu'au désordre. Toute association

qu  
mipro  
chi  
sor  
crénol  
fra  
et l

gue

To  
enLE  
fra  
aus  
tre  
soitsera  
blic  
car  
soupro  
ver  
meseig  
che  
bon  
les  
du